

● TRISTE JOB

Vos deux pages sur JOB serrent le cœur. Je ne savais pas ces traces multiples laissées dans la ville, je ne savais pas à quel point cette usine a marqué industriellement, architecturalement et humainement Toulouse. Qu'une usine ferme et laisse des gens sur le carreau reste l'indignation première.

Mais qu'une usine de ce type s'arrête, c'est une histoire qui s'achève, la nôtre, et le pire est que l'on risque de ne pas s'en rendre compte. Désormais, passer dans la rue Claire-Pauilhac nous fera penser à ce papier couché classique que seule l'usine JOB savait confectionner. C'est toujours triste, déplorable, révoltant, qu'un savoir-faire, et la fierté qui va avec, se perde dans les nimbes du libéralisme.

Aurélie Dussert, Toulouse.

LA DEPECHE DU MIDI

JOB : LE PLAN SOCIAL EST SIGNÉ

Les représentants des salariés de Job, la CGT et l'association Après-Job devaient signer le jeudi 26 avril, le plan social de la papeterie avec le liquidateur et la direction du travail. Centre des discussions à venir : les perspectives de reclassement des 163 salariés de Job qui pour le moment, occupent toujours l'usine de la route de Blagnac.

PAPIER

Job : une reconversion pour les salariés ?

Le gouvernement vient d'accepter de verser une avance pour financer les congés-conversion des salariés du groupe papeterier toulousain Job, en cours de liquidation judiciaire. Mais il a refusé de financer des départs en préretraite pour les personnes âgées de moins de 56 ans.

Lors d'une réunion organisée à Bercy, le secrétaire d'Etat à l'Industrie a rappelé aux participants « les efforts entrepris avec les salariés depuis juillet pour trouver un repreneur ». Différentes entreprises ont été contactées, mais aucun repreneur ne s'est manifesté jusqu'à présent, a-t-il été indiqué, avec en complément d'information que le gouverne-

ment serait prêt à tout faire pour faciliter une reprise. La liquidation judiciaire de Job, prononcée le 7 février dernier, avait été assortie d'une autorisation de poursuite de l'activité d'un mois pour permettre de trouver un repreneur. Les salariés et l'administrateur-liquidateur de l'entreprise avaient demandé une avance publique sur le financement du plan social, avance remboursable lors de la liquidation des actifs si celle-ci devenait inévitable.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le comité d'entreprise de Job devait se réunir pour examiner le nouveau plan social qui vient d'être proposé en vue du licenciement de 160 salariés. ■